

À LA UNE

Concertation des pays francophones sur le financement du développement, 14 juillet 2015, Addis-Abeba

Les Ministres des Finances, de la Coopération et des Affaires étrangères des pays francophones se sont réunis le 14 juillet 2015, à Addis-Abeba, en présence de Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, pour une concertation organisée dans le cadre de la 3^e Conférence internationale sur le Financement du développement. Ils ont salué la pratique de rencontres régulières, mises en œuvre par la Francophonie à l'occasion des grandes manifestations internationales : elles témoignent de la solidarité unissant les pays francophones, permettent des échanges fructueux et favorisent la recherche de convergences entre eux.

Lors de leurs échanges, les ministres ont en particulier souligné la nécessité d'établir une cohérence entre les trois processus de discussion en cours en 2015, tous liés au financement de problématiques mondiales : le financement du développement, les Objectifs du développement durable et la lutte contre le changement climatique. Ils ont relevé les défis auxquels la Conférence d'Addis-Abeba devait apporter des réponses, au premier plan desquels la mobilisation des ressources nationales, pour financer le développement durable. A cet égard, lutter contre l'évasion et la fraude fiscales et les flux illicites, surtout dans les secteurs extractifs et de la pêche, ainsi qu'un appui massif au renforcement des capacités des pays en développement sont nécessaires. Au-delà des différentes solutions de financement, tels que les mécanismes globaux de financements innovants, les transferts des migrants ou les fonds du secteur privé, les ministres ont évoqué les différents atouts de la Francophonie pour contribuer au suivi et à la mise en œuvre du programme d'action alors en cours d'adoption. Forte de sa diversité et de ses réseaux ou des partenariats qu'elle a développés avec les institutions internationales et régionales, elle dispose d'atouts qu'il conviendra de renforcer pour identifier et proposer des solutions concrètes aux problèmes de financement de ses pays membres en développement.

Les ministres ont convenu de se retrouver lors de la prochaine rencontre du Réseau des pays membres à faible revenu de la Francophonie, en octobre 2015 à Lima, lors des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

- [Présentation de l'événement](#)
- [Document final de la concertation](#)
- [Contribution de la Francophonie à la 3^e Conférence internationale sur le financement du développement](#)

Calendrier

Accéder au [calendrier](#) des moments-clés de l'année 2015 et des actions de plaidoyer du réseau.

LE RÉSEAU EN ACTION

3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba : le Sénégal organise un événement sur la réforme de la fiscalité internationale

En marge de la 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement, le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan du Sénégal a organisé le 13 juillet 2015 à Addis-Abeba, avec l'appui de la Francophonie, un événement parallèle intitulé « Réforme de la fiscalité internationale pour le financement du développement : au-delà de BEPS, au-delà d'Addis-Abeba ». Cette session de discussion, à laquelle ont participé des représentants de gouvernements, d'organisations de la société civile et du monde académique, s'est inscrite dans la suite des discussions qui se tiennent sur le financement du développement dans le cadre du Réseau des ministres et experts des finances des pays francophones à faible revenu. En accord avec leurs conclusions, les panélistes et participants ont discuté des raisons pour lesquelles les initiatives proposées actuellement par la communauté internationale pour lutter contre l'optimisation, l'évasion et la fraude fiscales, notamment les projets BEPS et AEOI, vont dans le bon sens mais restent largement insuffisantes pour permettre aux pays en développement de mobiliser les ressources nationales nécessaires au financement des objectifs de développement. Sur la base de leurs expériences et travaux de recherches, ils ont fait des propositions concrètes pour aller plus loin et ils ont plaidé en faveur d'une révision en profondeur du système fiscal international, jugé injuste, et d'une gouvernance inclusive dans ce domaine.

- [Présentation de l'événement](#)
- [Document de fond](#)
- [Compte rendu succinct des discussions sur le site de l'OIF](#)

ACTUALITÉ DES RENCONTRES ET DÉBATS INTERNATIONAUX

Événement de haut niveau sur les financements innovants, 14 juillet 2015, Addis-Abeba : signature d'une déclaration en faveur des contributions globales de solidarité

Dans le cadre d'un événement organisé en marge de la 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement par le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, le Chili, la France, la Corée, Stamp Out Poverty et l'Organisation internationale de la Francophonie ont signé une déclaration en faveur des contributions globales de solidarité. Grâce à des prélèvements adossés à des activités économiques bénéficiant de la mondialisation, ces mécanismes permettraient de collecter des montants de financement élevés additionnels aux fonds traditionnels de l'aide publique au développement et aux ressources nationales, mais aussi stables et prévisibles. Suffisamment faibles pour ne pas entraîner de distorsions sur les marchés des biens ou services concernés, ces prélèvements permettraient notamment d'appuyer le financement des infrastructures économiques et sociales indispensables au développement mais qui ne pourraient pas, ou difficilement, être financés par des sources privées.

L'événement a été l'occasion de présenter l'initiative Unitlife, destinée à financer la nutrition en Afrique, qui sera alimenté par un micro-prélèvement sur le secteur minier. Trois pays membres de la Francophonie, le Mali, le Niger et la République démocratique du Congo, se sont déjà engagés à contribuer à ce fonds.

Au moment où la communauté internationale a adopté un cadre de financement décevant en matière de financements innovants, mais où des financements considérables seront nécessaires pour la réalisation des Objectifs de développement durable et la lutte contre les changements climatiques, la Francophonie, membre du Groupe pilote depuis 2011, a souhaité s'associer à cette déclaration pour rappeler l'importance de ces mécanismes fondés sur la solidarité internationale et capable de mobiliser des fonds additionnels significatifs, et encourager les pays à les mettre en œuvre.

- Déclaration en [français](#) / en [anglais](#)
- [Présentation de l'événement](#)

La Conférence d'Addis a donné lieu à plusieurs annonces de nouveaux instruments et initiatives en matière de financement du développement. Le prochain numéro du bulletin fera le point sur ces nouvelles initiatives.

RÉFÉRENCES ET PUBLICATIONS

De l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne.

Une [publication du FMI](#) fait le point sur l'influence des stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre en Afrique subsaharienne dans le contexte des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Selon cette analyse, il existe peu de preuves concluantes que les DSRP jouent un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et de l'augmentation de la part de revenu des plus pauvres. En fait, cette étude révèle que malgré la résilience dont ont fait preuve les pays bénéficiant de DSRP à la suite de la crise financière mondiale, l'approche DSRP n'a pas mieux réussi à faire reculer la pauvreté et il s'avère par ailleurs que la croissance a favorisé plus que proportionnellement le quintile supérieur durant la mise en œuvre du DSRP.

Perspectives de l'économie mondiale 2015

Dans sa dernière mise à jour des [Perspectives de l'économie mondiale](#) (PEM), le FMI fait état de l'évolution de la croissance économique mondiale depuis les prévisions d'avril 2015. Il ressort de cette analyse un bilan mitigé pour les pays en développement qui connaissent un ralentissement de leur reprise économique. Comme prévu dans les PEM d'avril 2015, la croissance des pays émergents et en développement connaît une baisse de 4,6% à 4,2% de 2014 à 2015. Quant à l'Afrique subsaharienne, sa croissance tombe de 5% à 4,4%, avec une baisse qui frôle les 1% pour les pays en développement à faible revenu (6% à 5,1%).

Plusieurs facteurs sont responsables de ce ralentissement : la baisse des prix des produits de base, et le durcissement des conditions de financement extérieur, les goulets d'étranglement structurels, le rééquilibrage de l'économie chinoise et les difficultés économiques liées à des facteurs géopolitiques.

PPP : la partie immergée de l'iceberg

Quelle est la nature des Partenariats public-privé (PPP) et leur impact sur le développement durable ? C'est ce que l'organisme Eurodad a voulu étudier dans une analyse approfondie de cet instrument de financement complexe qui a gagné en popularité dans les pays en développement pour répondre à un besoin croissant en infrastructures au cours des dix dernières années.

En s'appuyant sur des études de cas menées au Pérou et en Tanzanie, ce rapport conduit une évaluation critique et objective des données empiriques et théoriques relatives aux PPP, afin de déterminer s'ils répondent aux attentes formulées à leur égard. Pour comprendre leur fonctionnement et leur impact, le rapport considère les risques associés aux PPP, entre autres, le manque de transparence des transactions, les coûts élevés, ainsi qu'une connaissance limitée de l'impact réel des PPP en termes d'efficacité.

Le rapport propose également des recommandations pour informer les décisions politiques afin d'assurer que ces PPP soient mis en œuvre au service des pays les plus pauvres.

- Téléchargez le rapport complet [en anglais](#).
- Téléchargez le résumé exécutif [en français](#).

Le nouveau piège de l'endettement : attention danger

À la lumière de la crise de la dette qui paralyse la Grèce, l'organisme britannique Jubilee Debt Campaign publie un [rapport](#) qui met en exergue le risque de catastrophe économique auquel une vingtaine d'autres pays pourrait être exposée. Cette étude estime que ces états se trouvent actuellement dans une zone dangereuse d'endettement qui risque de déstabiliser leurs économies de façon désastreuse.

Tenant compte du niveau de dettes dues par les Etats – ainsi que par le secteur privé - et de celles qui leurs sont dues, le rapport trouve que le niveau de dette entre pays est passé de 11,300 milliards à 13,800 milliards de dollars USD, et prédit qu'il atteindra 14, 700 milliards de dollars USD en 2015.

Pour les pays à faible revenu, leur dette a augmenté de façon significative, avec un triplement des prêts depuis 2008, octroyés pour pallier l'impact de la crise financière mondiale. En plus de ces prêts, ce rapport identifie l'aide donnée sous forme de prêts (par le biais d'institutions multilatérales telles que la Banque mondiale ou de créanciers issus de pays émergents comme la Chine) ainsi que le faible taux d'intérêt appliqué en Occident (qui attire les créanciers privés vers les pays en développement en quête d'une meilleure rentabilité) comme raisons d'une telle évolution du fardeau de la dette.

Le Bhoutan, l’Éthiopie, le Ghana, le Laos, la Mongolie, le Mozambique, l’Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie sont les neuf pays identifiés par cette analyse comme étant fortement tributaires des crédits étrangers. Bien que leur croissance augmente plus rapidement que la moyenne pour les PFR, ils font moins de progrès en termes de réduction de la pauvreté que la moyenne, et connaissent également un accroissement des inégalités.

Afin de prévenir et d’enrayer l’enchaînement de nouvelles crises de la dette, cette étude propose sept recommandations de politique à l’attention des créanciers et pays emprunteurs.

- Téléchargez le [rapport complet](#) et le [résumé exécutif](#) en anglais.

Financement du secteur de la santé au Kenya : qui paie pour le progrès?

Une [étude](#) (en anglais) de l’organisme Results UK se penche sur la question du rôle de la mobilisation des ressources intérieures dans le contexte du financement de la santé. Elle prend le Kenya comme exemple pour tenter de comprendre son passage du statut de pays à faible revenu (PFR) à pays à revenu intermédiaire tranche inférieure (PRITI) en explorant plus particulièrement les implications sur le financement du secteur de la santé. Rappelant que la couverture sanitaire universelle est un objectif inscrit dans la constitution kényane, cette étude analyse les possibilités d’accroître la part de financement public afin de réaliser cette ambition.

Ces recherches ont conclu que le secteur de la santé est sous-financé et fortement tributaire de l’APD ; que le passage au statut de PRITI aura une incidence sur le financement à moyen et long terme de la santé de la part de donateurs multilatéraux (tels que Gavi entre autres) ; et qu’ il est fort possible et réaliste d’accroître le budget de la santé du Kenya par le biais de la mobilisation des ressources intérieures, progressant ainsi positivement vers la voie de la couverture sanitaire universelle.

Avec pour objectif de tirer les enseignements de cette étude de cas pour en faire bénéficier d’autres pays, les recommandations formulées à l’intention des états donateurs et du Kenya portent sur l’importance d’augmenter et de favoriser le financement public au profit du secteur de la santé. Les propositions suggérées se concentrent, notamment, sur le renforcement des mécanismes fiscaux permettant de mobiliser davantage de ressources intérieures, et sur la réduction des flux financiers illicites en favorisant la lutte contre l’évasion et l’optimisation fiscales.

Travaux de recherche sur la justice fiscale

Deux rapports (en anglais) d’Action Aid s’intéressent à l’impact socioéconomique des dérives du système fiscal international : l’évitement fiscal des grandes entreprises et les effets des activités fiscales de l’industrie extractive au Malawi.

[La première étude](#) passe en revue les problèmes complexes auxquels les pays en développement font face en termes de fiscalité internationale des grandes sociétés et se penche sur les écueils du projet BEPS, ainsi que sur la nécessité d’aller au-delà du BEPS.

[La seconde étude](#) explore le cas du Malawi qui a subi de plein fouet l’impact des activités fiscales de la société minière australienne Paladin. Le pays le plus pauvre du monde aurait été privé de 43 millions de dollars USD en recettes fiscales, perdues autant en raison d’incitations fiscales nuisibles octroyées par le gouvernement malawite que du « chalandage fiscal» pratiqué par Paladin.

Financement du développement durable et vulnérabilités

La Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferd) met les différentes formes de vulnérabilité qui menacent la durabilité du financement du développement au cœur d’une [nouvelle publication](#).

Recueillant les contributions d’experts internationaux du Nord et du Sud, cet ouvrage s’articule autour des trois grandes dimensions de la durabilité – économique, sociopolitique, environnementale – et propose des pistes de réflexion sur le rôle des nouveaux types de financement, tout en mettant l’accent sur le caractère crucial de l’aide publique au développement pour les pays les plus pauvres et vulnérables. Le champ couvert par les différentes contributions est vaste, allant de la place de la Chine à la prise en compte des transferts de fonds des migrants, en passant par l’assurance climat, les financements innovants, les investissements à impact ou encore l’utilisation de DTS (droits de tirage spéciaux) pour financer la transition énergétique.

AUTRES INFORMATIONS ET DOCUMENTS

Suivre les flux financiers pour faire face au changement climatique

Les six grandes banques multilatérales de développement (BMD) et l'[International Development Finance Club](#) (IDFC), réseau de banques de développement nationales, régionales et internationales, ont convenu de principes communs pour le suivi des engagements financiers pris pour aider les pays à se préparer aux effets négatifs du changement climatique et à développer leurs capacités de résilience.

En améliorant la transparence des financements pour le climat, le « [Common Principles for Climate Change Adaptation Finance Tracking](#) » (Principes communs de suivi des financements pour l'adaptation au changement climatique) vise à accroître la confiance dans leur réelle capacité à relever le défi mondial majeur du changement climatique.

Alors que se profile la 21ème Conférence des Parties (COP21) organisée à Paris en décembre, il cherche à répondre à deux préoccupations fondamentales en matière de financement : comment identifier et suivre les fonds principalement affectés à la lutte contre le changement climatique et l'atténuation de ses effets, et comment s'assurer leur efficacité.

Les banques multilatérales signataires sont : la Banque africaine de développement (AfDB), la Banque asiatique de développement (ADB), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque Interaméricaine de développement (BID) et le Groupe Banque Mondiale.

Aide au développement : promesses tenues?

En 2002 à Monterrey, les pays développés prenaient l'engagement de consacrer 0,7% de leur revenu national brut au développement. Treize ans plus tard, qu'en est-il de ces promesses d'actions ?

C'est ce qu'a voulu examiner le magazine Jeune Afrique dans un [article](#) qui a étudié le niveau d'engagement par les membres du G7 et les 34 pays de l'OCDE. Exposant un écart entre les promesses faites et la réalité des faits, cette analyse passe les chiffres en revue par pays contributeurs en révélant les bons et mauvais élèves de l'aide au développement.

Publications de l'OCDE sur l'Aide publique au Développement

L'OCDE a récemment publié plusieurs rapports concernant ses travaux en matière d'aide publique au développement. Quelques-uns sont signalés ci-dessous.

- [Coopération pour le développement 2015 - Faire des partenariats de véritables coalitions pour l'action.](#)
- [Perspectives Mondiales de l'aide](#) - Résultats de l'enquête 2014 du CAD sur les Plans Prévisionnels de Dépenses des Donneurs et les Perspectives d'amélioration de la Prévisibilité de l'aide.
- [Rapport 2015 sur l'aide Multilatérale](#), lancé à Addis-Ababa (en version anglaise - version française en cours de finalisation).
- Panorama de l'aide pour le Commerce 2015 ([Edition de poche en français](#)).
- Le lien suivant permet de suivre régulièrement les dernières publications du Comité d'aide au développement : <http://www.oecd.org/fr/cad/latestdocuments/>. On peut notamment y trouver les revues par les pairs des pays de l'OCDE, telle celle de la [Belgique](#) qui vient récemment d'être finalisée.